



Elle faisait du stop.
On s'est mariés.

Chacun de nous a sa façon de conduire, d'habiter, de vivre

Connaissez-vous l'histoire de Jarek ?

En 1984, son papa participe à un concours et remporte une voiture. Il autorise son fils, auto-stoppeur convaincu, à la conduire pour apprendre à rouler. Jarek réussit son permis du premier coup. Persuadé que cette voiture lui porte chance, il choisit d'aller à son premier entretien d'embauche à son bord. Il est engagé. Enfin, comme il est de ceux qui rendent ce que la vie leur a donné, Jarek embarque chaque fois qu'il le peut des auto-stoppeurs à bord de sa voiture porte-bonheur. Jusqu'au jour où... il s'arrête pour une charmante jeune femme... qui est aujourd'hui la maman de ses quatre enfants.

Les AP, parce qu'on est tous différents

Et vous ? Vous avez fait votre demande en mariage dans votre voiture ? Ou vous habitez la maison qui appartenait jadis à votre plus grande idole ? A moins que vous n'avez rencontré l'âme sœur sur une île déserte à l'autre bout du monde ? C'est parce que chacun d'entre nous a sa propre histoire, que nous sommes tous différents. Et cette différence, c'est notre métier. Racontez-la-nous et qui sait ? Peut-être serez-vous l'heureux gagnant d'un package d'assurances d'une valeur de 1.500 euros* ?

Aux AP, nous sommes toujours à vos côtés

Vous avez votre histoire, nous avons une réponse. Nous sommes à vos côtés pour vos assurances, vos investissements et même vos crédits. En fait, pour tout ce qui est déterminant dans votre vie, vos choix ou vos projets. En tant que client des AP, vous savez certainement à quel point cette relation personnalisée avec un conseiller qui vous connaît fait toute la différence.

Racontez-nous votre histoire, il y a 1.500 euros à gagner !

Dites-nous qui vous êtes, comment vous vivez, habitez, roulez... Partagez avec nous ce qui vous tient à cœur et faites-le savoir à tous vos amis.

Surfez sur www.lap.be et tentez votre chance : vous remporterez peut-être un package d'assurances d'une valeur de 1.500 euros*. Ne tardez pas, le concours se termine le 5 décembre 2010.

* Pour en savoir plus sur les conditions de ce concours, surfez sur www.lap.be

Gagnez
un package d'assurances
d'une valeur de
1.500 euros!

Et si vous vous mesuriez à un sportif « à la retraite » ?

Parce que tout le monde espère être en pleine forme au moment de sa pension, les AP lancent le « Pension Trainer des AP ». Son credo : « Je garde la forme. Mon argent aussi. ». Son but ? Vous mesurer à un célèbre sportif à la retraite, histoire de voir si vous êtes aussi en forme que lui... : Ingrid Berghmans, Jean-Marie Pfaff, Roger De Vlaeminck, Pat Cash ou Willy Steveniers.

Vous avez entre 25 et 35 ans ?

Inscrivez-vous vite sur www.pensiontrainer.be

et réservez votre après-midi du dimanche 12 décembre.

Préparez-vous... vous pourriez peut-être bientôt être invité à affronter l'un d'eux au centre sportif de Wemmel.

Ingrid Berghmans,
49 ans, ex-judoka.



LES AP PENSION TRAINER
JE GARDE LA FORME. MON ARGENT AUSSI

Préparez votre maison pour l'hiver

Les jours ne cessent de raccourcir et le mercure a commencé son grand plongeon annuel. Cela ne fait plus aucun doute : l'hiver approche. Le moment est donc venu de préparer votre logement. Voici un petit rappel des précautions à prendre pour profiter au mieux de cette belle saison.

Cheminée ramonée ?

Lorsque vous chauffez votre maison, les émanations de gaz alors libérées sont évacuées par la cheminée. Or, une cheminée qui ne tire pas suffisamment ne peut pas évacuer (de façon optimale) ces gaz de combustion. Au bout d'un moment, un dépôt de suie peut alors apparaître ou la cheminée peut carrément se retrouver bouchée. Résultat : les gaz de CO₂ sont alors libérés dans la pièce et vous risquez la tristement célèbre intoxication au monoxyde de carbone. Il est dès lors important de faire régulièrement ramoner votre cheminée. La fréquence des révisions d'entretien dépend du type d'appareil de chauffage. Qu'arrivera-t-il si votre cheminée prend feu ? Une intervention en cas de feu de cheminée est prévue dans votre assurance habitation. L'assureur ne refusera pas d'intervenir si vous ne pouvez pas prouver l'entretien de la cheminée, mais vous serez tenu de prévenir un prochain sinistre en procédant désormais à un entretien régulier.

Chaudière et brûleur prêts à l'emploi ?

Votre chaudière et votre brûleur doivent eux aussi faire régulièrement l'objet d'une révision d'entretien obligatoire. Lors d'une telle révision, on vérifie que les gaz brûlés sont correctement dirigés vers la cheminée. Le tuyau qui relie la chaudière à la cheminée surtout doit être bien vérifié.

Conduites et compteur d'eau protégés contre le gel ?

En cas de froid glacial persistant, vos conduites ainsi que votre compteur d'eau peuvent geler.

Comment éviter cela ?

- Contrôlez régulièrement le robinet principal ainsi que le compteur d'eau. Le robinet est-il suffisamment protégé en cas de gel ? Le robinet principal ne fuit pas ?
- Vous serez absent de la maison pendant un certain temps ? Avant votre départ, ouvrez légèrement tous vos radiateurs et mettez le thermostat à 10 °C minimum. Quid si les conduites d'eau gèlent quand même et éclatent lors du dégel ? Normalement, votre assurance habitation intervient, à moins qu'il n'apparaisse que vous n'avez absolument rien entrepris pour éviter ces dégâts prévisibles.

Trottoirs dégagés ?

En cas de neige, n'oubliez pas que vous êtes dans l'obligation de dégager vos trottoirs. En effet, en cas de chute d'un passant devant votre façade, vous seriez tenu responsable. Vous avez oublié de le faire ou n'avez pas encore eu l'occasion ? La garantie RC Bâtiment de votre assurance habitation ou votre couverture familiale couvrent votre responsabilité et indemnisent la victime.

Vous avez des questions ou vous voulez plus d'info sur le volet assurance ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller des AP.



Epargnez pour une pension en pleine forme !

Se préparer une bonne pension, c'est un peu comme faire du sport : il faut juste décider de s'y mettre, après quoi on n'en retire que des avantages... Mais pour profiter pleinement de votre retraite, votre capital financier est aussi important que votre capital santé.

Et vous, la pension, ça vous donne envie de bouger ?

En 2000, le Belge commençait à préparer sa pension à 42 ans en moyenne. En 2008, il s'y mettait déjà à 31 ans ! Si nous y pensons de plus en plus tôt, c'est parce que nous sommes davantage conscients que celle-ci sera insuffisante si nous n'y faisons rien. Il ressort d'ailleurs des plus récentes études que ce sont les jeunes (25-34 ans) qui se font l'idée la plus réaliste du montant de la pension légale. En effet, ils sont 92 % à savoir que celle-ci s'élèvera en moyenne entre 800 et 1.200 euros. Pas étonnant dès lors que 57 % d'entre eux soient préoccupés par leur pension future et qu'ils soient si nombreux à opter pour l'épargne fiscale pour se préparer une pension en pleine forme. Et vous, avez-vous pensé à ce que pourrait être demain ?

Un bien-être immédiat

Epargner pour votre pension complémentaire est une excellente solution, à court comme à long terme :

- **A court terme** : vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 30 à 40 %* sur les primes que vous versez. Ce n'est pas rien, puisque cela peut représenter un avantage fiscal de 1.180 euros par an*.
- **A long terme** : vous vous assurez une retraite en pleine forme.

* avantage fiscal maximum de 1.180 euros par an pour un versement de 870 euros en épargne-pension et 2.080 euros en épargne à long terme. Cet avantage varie en fonction de vos revenus.